

# Redon MAG

Magazine de la Ville de Redon

Décembre 2021 N° 116

**ACTUALITÉS**  
VIVRE ENSEMBLE

**DOSSIER SPÉCIAL**  
CONFLUENCES 2030

**CULTURE ET PATRIMOINE**  
NOËL À REDON



## CONFLUENCES 2030 : Premiers aménagements

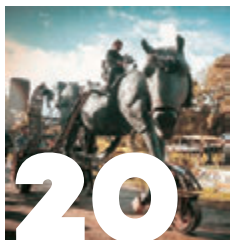
**MARS 2022 | REDON**  
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

# autour d'ELLES



AVEC LE SOUTIEN





## CULTURE ET PATRIMOINE

Voyage au royaume de l'Avent, Noël à Redon

20



## ACTUALITÉS

Vivre ensemble

4



13/17

## DOSSIER

CONFLUENCES 2030 : Premiers aménagements

- 4 **Actualités**
- 11 **Environnement**
- 12 **En Ville**
- 18 **Aménagement**
- 20 **Sport**
- 22 **Page de l'opposition**
- 23 **Redon Agglomération**



Les Redonnais qui ne reçoivent pas la *Redon Mag* dans leur boîte aux lettres peuvent s'adresser au service Communication au 02 99 71 05 27 ou par mail : [communication@mairie-redon.fr](mailto:communication@mairie-redon.fr) - *Redon Mag* Directeur de publication : Pascal Duchêne - Impression : Calligraphy Print - Tirage : 5 000 exemplaires - Ville de Redon - Hôtel de Ville : 18 place Saint-Sauveur - 35600 Redon - Tél. 02 99 71 05 27 - [www.redon.fr](http://www.redon.fr) - Pour prendre rendez-vous avec vos élus, veuillez contacter le secrétariat de la municipalité au 02 99 71 66 01



**Pascal Duchêne**  
Maire de Redon

## Chères redonnaises, chers redonnais,

Depuis quelques mois, chacun d'entre vous peut constater que notre ville se transforme. La présence des grues et des engins de chantier, l'installation des échafaudages ici et là sont autant d'éléments visibles du déclenchement de travaux d'envergure, ceux de la maison des fêtes et de l'abbatiale Saint-Sauveur notamment. Après l'élaboration du plan guide d'aménagement et de programmation « Confluences 2030 » et sa validation à l'automne 2020, ce sera demain le lancement des phases opérationnelles de ce projet urbain ambitieux : les travaux de la passerelle du port et de ses abords sont engagés et seront suivis par ceux des aménagements des espaces publics de la presqu'île.

En créant de nouveaux quartiers, en investissant dans des équipements structurants, c'est toute la ville qui évolue et qui affirme ainsi son positionnement au centre d'une agglomération dynamique. Quand la ville-centre se porte bien, c'est l'ensemble de l'agglomération et du bassin de vie, y compris dans sa composante rurale, qui en bénéficie.

Notre ville est attractive et dynamique ; elle attire, et, de fait, sa population a dépassé les 10 000 habitants cette année. Le besoin en logements est croissant, l'offre étant devenue sous-dimensionnée par rapport à une demande de plus en plus diversifiée. Si nous avons le

devoir de travailler à la création et la réhabilitation de logements, nous devons aussi veiller à bien calibrer la diversité de l'offre, à sa bonne répartition sur l'ensemble du territoire communal, à nous engager résolument dans une démarche de développement durable, en privilégiant une approche environnementale de l'urbanisme, à être donc particulièrement attentifs aux équilibres pour conserver notre identité et ce qui constitue l'ADN de notre ville, être une ville à taille humaine qui a tous les atouts d'une grande.

Il nous faut également poursuivre nos efforts pour conserver un cœur de ville attractif, en favorisant une vie économique et sociale dynamique, en combinant une offre de logements diversifiée avec une offre commerciale variée, en poursuivant l'entretien du patrimoine bâti (travaux de l'abbatiale et modernisation de nos écoles), en développant l'offre culturelle et événementielle (le projet culturel et patrimonial est en cours d'écriture), en préservant et en mettant en valeur un cadre de vie et un environnement de qualité (travaux en cours sur les mobilités douces, projets de création ou de requalification des parcs urbains).

**Heureux et fiers de pouvoir mener ces projets au service des redonnaises et des redonnais, mon équipe municipale et moi-même vous souhaitons de très belles fêtes et une année 2022 pleine de réussites.**

# VIVRE ENSEMBLE

Le plan d'actions « Vivre ensemble » est un document sur la question du handicap adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 24 juin 2021 et par le Conseil d'Administration du CCAS le 29 juin 2021.

**Ce document cadre, qui a vocation à évoluer pour suivre l'évolution des besoins, est guidé par plusieurs grands objectifs :**

- > Promouvoir l'inclusion
- > Sensibiliser les acteurs sur la question du handicap
- > S'attacher au respect des obligations réglementaires
- > Réaliser des forums sur des actions ou tables rondes en partenariat avec d'autres acteurs
- > Positionner la Ville de Redon et le CCAS comme relais et facilitateurs des actions menées sur le territoire
- > Permettre de donner à la personne handicapée sa place dans la ville dans les domaines de la vie quotidienne
- > Intégrer l'inclusion dans les projets de la Ville et du CCAS.

**Il sera décliné sous plusieurs thématiques :**

- > Mobilité et transport
- > Concertation et information
- > Enfance et éducation
- > Logement
- > Emploi et formation
- > Accessibilité de la voirie, des espaces publics et des ERP
- > Sports, culture et loisirs
- > Prévention des déficiences
- > Qualité de la vie à domicile et de la vie sociale

Des informations régulières seront diffusées par voie d'affichage sur les réseaux sociaux et le site internet de la Ville. Vous pouvez d'ailleurs retrouver cette feuille de route sur le site de la Ville : [www.redon.bzh](http://www.redon.bzh)



## LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL : Première action du CCAS de Redon dans le cadre du Réseau « Ville Amie des Aînés »



La Ville et le C.C.A.S de Redon ont adhéré au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, affilié au réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Le 16 novembre 2021, le Centre Communal d'Action Sociale de

Redon en partenariat avec la caisse de retraite Mala-koff Humanis Agirc Arrco a invité les redonnais à un film-débat, dans le cadre de la semaine « Viens je t'emmène ». À la fin de cette projection, le public a pu échanger avec le Dr Boulet, Médecin Gériatre au Centre Hospitalier Intercommunal de Redon-Carentoir et Mme Andrieux de l'association « Échange et Partage Deuil ».

### Qu'est-ce que la semaine « Viens je t'emmène » ?

C'est la semaine des sorties entre générations organisée afin de lutter contre l'isolement et la solitude des aînés isolés.

La projection de ce film était l'occasion de parler de **l'isolement des aînés, sujet qui touche tout le monde** de près ou de loin. Ce film a pour but de provoquer une prise de conscience pour qu'un dialogue s'ouvre sur le sujet.

A la fin de cette action de sensibilisation, les personnes présentes ont pu repartir avec une information concernant les dispositifs existants sur la commune pour rompre l'isolement.

**Contact : CCAS**  
**7 Rue des Doves 35600 REDON**  
**tél : 02 99 71 22 97**

## Consultations juridiques gratuites d'avocats



Des permanences généralistes sont déléguées par des avocats du barreau de Rennes permettant de recevoir de l'information et un premier niveau

de conseil juridique sur toutes problématiques juridiques : droit de la famille (séparation, divorce, garde d'enfants, etc.), de la consommation (litiges avec un commerçant, un artisan, etc.), du logement (litiges bailleur/propriétaire, etc.), du travail (questions autour d'un contrat de travail, de la conclusion à la rupture, etc.), droit pénal (victimes, auteurs, etc.).

Depuis le mois de septembre, un Numéro Unique de l'Accès au Droit (NUAD) a été mis en place par le ministère de la justice : le 30 39.

Les 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois - sur rendez-vous au CCAS de Redon, 7 rue des Doves

Prise de rendez-vous au 02 99 71 22 97

**Pour plus de renseignements :**

<http://www.justice.fr>

<http://www.cdad-ca-rennes.fr/>



## Distribution de chocolats pour les aînés

Au vu des conditions sanitaires liées à la Covid-19 et des travaux de la Maison de Fêtes, la Ville et le CCAS de Redon n'organiseront pas de repas des aînés cette année. Afin de remplacer ce moment de convivialité, une équipe composée d'élus et de bénévoles distribuera en décembre des ballotins de chocolats au domicile des aînés redonnais de plus de soixante-dix ans.

## Les élus à votre écoute

Mme Françoise Fouchet, Maire-Adjointe déléguée à l'Action Sociale, à la solidarité, au logement social et à l'accueil de la population, se tient à la disposition des redonnais lors de sa permanence à la Maison des Associations, un mercredi après-midi par mois, de 14h à 15h.

**Uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la Mairie : > 02 99 71 05 27.**

# TRAVAUX DANS LES ÉCOLES



La Ville de Redon a profité des vacances scolaires pour effectuer les travaux nécessaires à l'accueil des élèves, en toute sécurité, et avec le confort propice à un enseignement de qualité. C'est ainsi que de nombreuses modifications ont été apportées :

**L'école Charlie Chaplin** a déménagé dans les locaux de l'école Henri Matisse, elle y restera le temps de la réalisation d'un nouveau bâtiment qui viendra remplacer les vieux préfabriqués. Elle s'est vue dotée de matériel numérique qui complète désormais l'équipement de toutes les classes.

Les premiers travaux de démolition des

préfabriqués vont débuter au début de l'année 2022.

À l'école **Henri Matisse**, il a fallu déplacer certaines classes pour accueillir l'école voisine. Pour améliorer le confort de tous, élèves, enseignants et personnels municipaux, il a été créé un bloc sanitaire à l'intérieur du grand bâtiment, des bureaux pour le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Enfants en Difficulté), un vestiaire et un local de matériel pour le personnel d'entretien. Des équipements numériques sont venus compléter également les installations au service des élèves

Suite à la fusion des écoles, **l'élémentaire Marie Curie** se prépare à accueillir

à la rentrée prochaine, les élèves de la **maternelle Jacques Prévert**.

De nouvelles salles des Maîtres et salle d'études ont été créées au premier étage, libérant ainsi le rez-de-chaussée qui accueillera les installations nécessaires à la classe d'inclusion de l'IEM La Clarté.

Pour le confort de tous, la salle de restauration a profité d'une réfection acoustique et thermique et un embellissement (faux plafonds, peintures, éclairage).

Des travaux de faux plafonds et de changement d'éclairage ont également été réalisés dans une classe.

Enfin, à **l'école Jacques Prévert**, l'ensemble des radiateurs a été remplacé.



## SOUTIEN AUX APPRENTISSAGES, c'est la rentrée du C.L.A.S.

Soutien aux apprentissages, c'est la rentrée du C.L.A.S.

Le C.L.A.S., c'est le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, dispositif de la CAF porté par la Ville de Redon et par le Centre Social Confluence, qui soutient les enfants dans leurs apprentissages mais surtout, qui leur offre la possibilité de découvrir des pratiques culturelles, sportives, artistiques, patrimoniales... À Redon, les séances d'accompa-

gnement à la scolarité sont proposées les lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h. Le Service Enfance Jeunesse de la Ville de Redon accueille 28 enfants en classe de CP, CE1, CE2 et au collège. Le Centre Social Confluence accueille quant à lui un groupe de 8 enfants en classe de CM1-CM2. Les équipes sont composées de professionnels de l'animation et de bénévoles. La Ville tient tout particulièrement à les remercier de leur implication et de leur soutien.

Pour cette nouvelle saison, le CLAS propose en lien avec l'Office Municipal des Sports des séances d'activités physiques tous les mardis. Les lundis et jeudis sont consacrés à l'accompagnement scolaire ainsi qu'aux activités manuelles, aux sorties, à la création d'un journal, aux projets des enfants...

**Pour plus de renseignements sur le dispositif, vous pouvez contacter Lucille RICHARD : 07.61.82.00.38.**

# DES MODULES D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUE, CULTUREL ET PATRIMONIAL pour les élèves redonnais



**La Ville de Redon** recèle des vestiges, plus ou moins anciens, du passé des hommes (architecturaux, culturels, artistiques, etc).

Pas de déplacements, de voyages à prévoir, on s'intéresse à l'environnement immédiat. Partir à la découverte du patrimoine de proximité, c'est tisser du lien entre les générations, c'est rendre les élèves attentifs à leur environnement, c'est les amener à s'interroger sur leur passé, leurs racines, ... Pour en faire des ambassadeurs et les futurs protecteurs de ce patrimoine riche et précieux.

Dans le cadre des objectifs définis dans le Projet Educatif Local, la Ville de Redon a souhaité mettre en place des Modules d'Enseignement Artistique, Culturel, et Patrimonial (EACP) afin d'accompagner les élèves dans la découverte artistique, culturelle et patrimoniale du territoire du Pays de Redon. Les modules s'adressent aux classes élémentaires des écoles publiques et privées de Redon.

Il s'agit d'accompagner financièrement

les projets de classes qui s'inscrivent dans cet objectif.



De plus, il s'agit de promouvoir l'offre artistique, culturelle et patrimoniale du territoire du Pays de Redon. La ville sera

facilitatrice afin que nos associations, prestataires locaux soient acteurs de ces modules.

Sur le temps scolaire et dans le cadre de projets de classe, l'enseignant proposera l'intervention d'une personne diplômée ou expérimentée sur les thèmes de la culture, de l'art ou du patrimoine en lien avec le territoire du Pays de Redon. Les interventions devront être programmées sous la forme d'un parcours de 5 à 10 séances pour la classe.



Un travail partenarial avec l'Éducation Nationale, l'Enseignement diocésain, les enseignant(e)s, les directeurs et directrices ainsi que la commission de travail (Projet Éducatif Local) a été mené en amont pour co-construire ce nouvel outil.

**Quelques chiffres :**  
**5 écoles concernées**  
**20 classes**  
**500 élèves impliqués**  
**Budget de 5 400 €**

# Action « Répét famille » : ensemble, dans l'intérêt de l'enfant



L'accès des enfants en situation de handicap aux accueils de loisirs repose sur un droit fondamental : le droit inconditionnel de tout enfant, quelle que soit la nature de son handicap, de jouer, de vivre et de grandir avec les autres enfants de son âge. Pour les familles confrontées au handicap de leur enfant, maintenir leur vie sociale et professionnelle est également un enjeu central.

### Un accueil adapté est possible.

Accueillir à La Ruche durant les

vacances scolaires des enfants porteurs de handicap dans le cadre de l'action « RÉPÉT FAMILLE », c'est désormais possible.

La signature d'une convention entre l'EPNAK (Etablissement Public National Antoine Koenigswater), l'association La Bouselaie Franguelin et la Ville de Redon a permis d'accueillir 6 enfants de 9 à 13 ans à La Ruche pendant la semaine du 26 au 30 juillet 2021. Les enfants ont été accompagnés d'une équipe de professionnels qui est

venue renforcer les compétences des animateurs.

Un engagement fort pour la Ville et plus particulièrement du Service Enfance Jeunesse.

L'action sera pérennisée sur les petites vacances scolaires

La mobilisation de tous les acteurs concernés est à poursuivre, afin de rendre concret le droit aux loisirs des enfants et adolescents en situation de handicap

**Un grand merci aux équipes !**



## Aider les enfants à « devenir citoyen »

« Et si on s'parlait ? » sur le respect, les droits de l'enfant, l'égalité filles-garçons et les institutions de la République.

Tout au long de leur scolarité, les élèves des écoles de Redon pourront profiter d'un parcours citoyen. Le parcours a pour double objectifs de faire connaître les valeurs de la République aux élèves et de les amener à devenir des citoyens responsables et libres.

Pour cela la Ville de Redon a initié le livret « Devenir Citoyen » qui accompagnera les élèves depuis le CP jusqu'au CM2.

Un panel d'actions par thématique est proposé. Il offre le choix aux enseignants, aux élèves et à leurs parents, de prendre part à des actions portées par les institutions ou des associations. Il est également possible pour chacun et individuellement de mener des actions et de les inscrire dans le parcours.

Dans la reprise de la maxime de Spinoza



**Ce livret a été conçu en partenariat avec les enseignants et il intègre plusieurs thématiques :**

- > Les valeurs de la République
- > La solidarité
- > La sécurité
- > Le rapport aux écrans
- > La culture et le patrimoine
- > L'environnement
- > Le sport
- > La dimension parentalité.

« on ne naît pas citoyen, on le devient »

Le service Enfance-Jeunesse de la Ville dans le cadre son Projet Éducatif Local fait apparaître clairement comme fil conducteur, une démarche éducative partagée entre la collectivité et l'école, autour de la citoyenneté.

# La vitesse de circulation en ville : le problème de tous !



Lors des rencontres organisées par la Municipalité avec les collectifs ou groupes de riverains de différents quartiers, la vitesse excessive de certains usagers est régulièrement pointée comme le sujet majeur d'insécurité. La Ville de Redon a investi dans de nouveaux radars pédagogiques afin d'ef-

fectuer des mesures sur les axes de forts trafics ou à risque. Ainsi, la Ville dispose aujourd'hui d'un recensement de données précises pour les rues de Codilo, Cotard, Le Chêne Milan, la Gicquelaie, Beaurepaire, Vieille Ville et avenue du Pèlerin. Les mesures sur la rue du Paradet et l'avenue Gaston Sébilleau suivront dans les semaines à venir. Nous pouvons d'ores et déjà tirer un premier constat après ces quelques mois de mesures :

> Les limitations de vitesse, pour les voies à 50 km/h, sont massivement respectées. La vitesse moyenne se situe aux alentours de 43 à 45 km/h, et 85% des automobilistes roulent à moins de 53 km/h.

> Selon la nature des voies, ils sont entre 12 % et 26 % à être enregistrés en excès de vitesse.

> Les premières analyses des réductions de limitation de vitesse de 50 à 30 km/h montrent une augmentation

très importante des dépassements de vitesses.

> Il n'est, hélas, pas rare de constater des vitesses à trois chiffres (supérieures à 100km).

Compte tenu de ces premières analyses, plusieurs actions vont être conduites par la Ville. La priorité va être donnée **au renforcement des contrôles de vitesses** qui pourront être effectués par la gendarmerie ou par la Police Municipale, maintenant dotée d'un cinémomètre.

Par ailleurs, dès lors que la vitesse moyenne et le nombre d'excès de vitesse sont élevés, des aménagements de voirie publique pourront être envisagés. Chicane, écluse, plateau ralentisseur feront partie des solutions. En tout état de cause, les aménagements, quand ils seront nécessaires seront, au préalable, partagée avec les riverains pour expérimentation.

## LE CHANTIER D'INSERTION "Les Jardins St Conwoion" :



Les portes ouvertes labellisées "Voyage en Terre Bio" se sont déroulées avec succès le 29 Septembre : près de 100 visiteurs ont manifesté leur intérêt pour l'activité maraîchage de la Ville. Ces derniers ont pu apprécier la production de légumes certifiés AB et poser des questions aux salarié.es du chantier.

La Ville a fait l'acquisition d'un véhicule électrique et de 2 ordinateurs portables qui permettront respectivement de faciliter les déplacements des salarié.es pour des démarches administratives et

de lutter contre la fracture numérique. Une subvention du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine a été octroyée à hauteur de 12 553 € pour ces équipements, au titre de l'appel à projet Insertion par l'Activité Économique. La production de l'année 2021 s'annonce

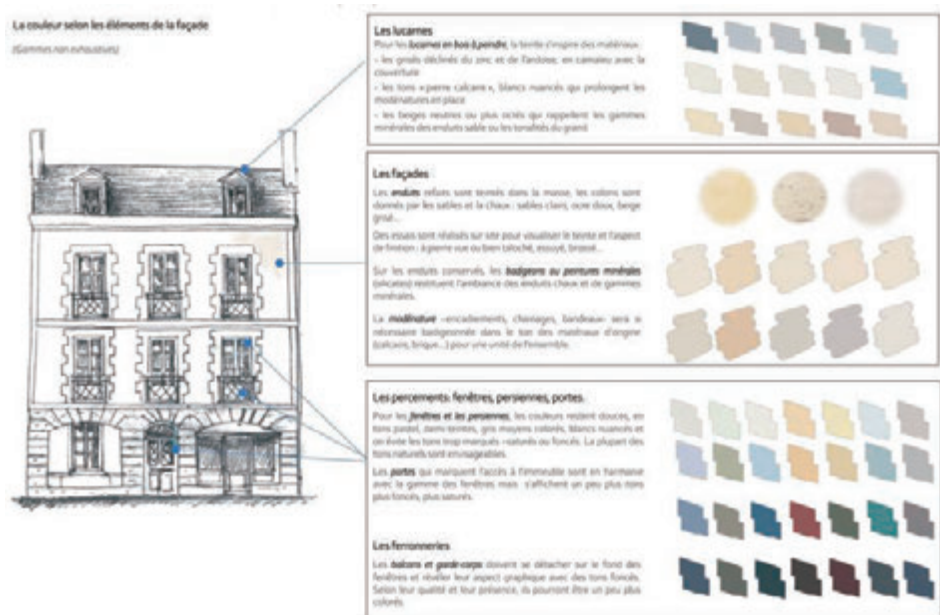
aussi belle que l'année précédente avec une estimation de **25 tonnes** de légumes produits à destination de nos écoles et de l'EPAHD Les Charmilles.

**Une partie de cette production profite également aux associations caritatives.**



# Une campagne de ravalement des façades au service du centre historique

IMMEUBLES URBAIN CLASSIQUES – XVIII<sup>e</sup> & XIX<sup>e</sup> siècles principalement et début XX<sup>e</sup>  
Recommandations chromatiques :



La Ville de Redon a engagé plusieurs aménagements urbains mettant en valeur son centre historique. Après la rénovation des halles, la place aux Marrons et la place du Parlement ont été repensées, participant à l'embellissement de la ville.

Au-delà des emprises publiques, la valorisation de l'espace urbain conduit à traiter les façades d'immeubles, patrimoine bâti dont la qualité architecturale n'est pas démentie. Cependant, certains immeubles nécessitent des travaux de mise en valeur, partant de simples nettoyages mais pouvant aller jusqu'à des réhabilitations complètes. C'est pourquoi, la Ville souhaite renouveler ses campagnes de ravalement et de mise en valeur des façades.

Forte du succès des actions menées dans le cadre du PLH (programme local de l'habitat) pour une politique ambitieuse de reconquête du parc ancien, à travers notamment l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) contribuant à l'amélioration du bâti du centre-ville, la Ville de Redon a

confié au bureau d'études Couleur MP Création la préparation d'une nouvelle campagne de ravalement sur un périmètre stratégique. Il inclut les places de la Duchesse Anne et du Parlement, la rue Duguesclin et la rue des États - façades longeant la voie ferrée. L'ensemble du périmètre est situé en abord de monuments historiques, soumis à l'avis de l'Architecte des bâtiments de France (ABF).

Ce sont quarante-deux immeubles de gabarit et de niveau d'entretien différents qui ont été repérés. L'identification des typologies (maisons anciennes et modestes construites jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle ; bâtiments classiques des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ; immeubles contemporains du XX<sup>e</sup> siècle), de l'ambiance chromatique et le repérage des pathologies ont permis de proposer une fiche travaux par immeuble.

Les propriétaires concernés seront contactés et rencontrés dans les mois à venir pour leur expliquer le déroulement de la démarche, les accompagnements techniques et les aides financières possibles.



## Espaces canins et propreté urbaine



Fruit d'un constat et de demandes de la population, la Ville a décidé de mettre à disposition 2 espaces canins dans un premier temps, puis des dévidoirs à sac de déjections biodégradables.

Ce dernier service est en place depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021 dans le centre-ville, à la Croix des Marins et près de la piscine (voir plan).

Rappelons que les espaces canins, de 100 et 200m<sup>2</sup>, fermés par des clôtures et un portillon à ressort, sont composés de plaquettes bois naturel non traité issus de nos travaux d'entretien d'espaces verts et naturels.

Pour rappel, les déjections canines sur la voie publique sont passibles d'une amende de 68 €, infraction de 3<sup>e</sup> classe article R633 du code pénal.

## Nos cimetières changent de couleurs



Depuis 2 ans, la Ville végétalise ses cimetières dans le cadre de sa politique "zéro phyto". L'entretien sans pesticides nous permet d'améliorer la qualité de l'eau, de l'environnement et de protéger votre santé. Le 30 janvier 2021 à Rennes, la Ville a reçu, une nouvelle fois, le prix régional "Zéro phyto durable", qui

récompense les collectivités n'utilisant plus de produits phytosanitaires et visant à la préservation et à la reconquête des eaux en Bretagne.

Pour se faire, la Ville de Redon a choisi des méthodes alternatives à l'utilisation des produits chimiques. Le retour de la nature accompagné d'un engazonnement, de mélanges fleuris et de plantation d'arbres participe à l'embellissement des cimetières. Mais aussi, il contribue à la protection de la ressource en eau, du personnel de la ville et des citoyens. Ces aménagements favorisent la réapparition d'une faune et d'une flore spontanée sans nuire aux besoins de recueillement.

Cette démarche s'accompagne d'une sensibilisation du public sur la place du végétal et d'une réflexion sur l'accessibilité du public dans ces lieux de recueillement.

Pour que cette démarche vertueuse porte ses fruits, nous avons besoin de vous : **Merci de ne pas désherber afin de laisser le temps aux plantes de tapisser le sol.**

## Atlas de la biodiversité communale



La Ville de Redon, c'est 10 000 habitants et une superficie de 1 500 Ha marquée par une structure paysagère d'une grande richesse. Le territoire communal, implanté au centre de la zone NATURA 2000 « Marais de Vilaine » est l'un des sites urbains les plus remarquables du département d'Ille Vilaine. La diversité de la flore et de la faune est exceptionnelle.

C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, la Ville s'engage dans la préservation de son environnement en participant à des actions en faveur de la biodiversité et dans l'amélioration du

cadre de vie de ses concitoyens. Pour renforcer cet investissement, consolider l'existant et restaurer les milieux dégradés, un nouvel élan doit être apporté par la collectivité dans ses politiques d'aménagement du territoire et de transition écologique. De nouveaux outils sont indispensables pour :

- Mobiliser et sensibiliser les acteurs du territoire (élus, citoyens, écoles, entreprises, associations...).
- Définir des recommandations de gestions, d'aménagements et/ou de valorisation.
- Améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire et identifier les enjeux liés.
- Faciliter la prise en compte de la nature dans la politique locale.

La Ville de Redon lance donc, dès cette année, plusieurs études en faveur de la biodiversité avec des partenaires naturalistes, pour une durée de 3 ans. L'Atlas de la Biodiversité Communale en sera l'outil structurant. Au-delà du territoire communal, ce travail devra permettre d'initier une réflexion à une échelle plus large en vue d'avoir une démarche cohérente sur les trames vertes et bleues du Schéma Régional des continuités écologiques et du Schéma de Cohérence Territoriale de Redon Agglomération. Une première réunion publique s'est déroulée le 28 septembre 2021 au Ciné Marnivel, avec plus de 50 participants, pour expliquer la démarche de l'Atlas de la Biodiversité Communale. **Ce projet se veut participatif et mobilisera tous les publics intéressés. Un comité citoyen sera créé prochainement.**



Si vous êtes intéressés ou souhaitez des renseignements, vous pouvez contacter :

**eleonore.haulot@bretagne-vivante.org** ou **servicetechniques@mairie-redon.fr**

# Vie commerciale en 2021 : ça bouge à Redon !



Dans le prolongement du Tour de France, l'été 2021 a été l'occasion de décorer le centre-ville de fanions colorés pour embellir le cœur de ville. Les redonnais et les touristes ont pu profiter tout l'été des animations telles que les Confluences d'été ou les parties d'échecs sur échiquier

géant place Duchesse Anne, et de la très attendue réouverture des terrasses dont la Ville, en soutien aux commerçants redonnais, a voté avec celle des étals, la gratuité sur toute l'année 2021. Cette gratuité s'est également étendue aux droits de place pour les com-

merçants non alimentaires sur la période estivale dans la perspective de développer et mieux faire connaître notre marché de plein air du lundi. **La collectivité a tenu à afficher sa proximité avec les commerçants par une campagne d'affichage « j'aime ma ville, j'achète à Redon ».**



## Signe du dynamisme et de l'attractivité de Redon au niveau commercial, 2021 aura vu l'arrivée de nouvelles boutiques et commerces :

- > **Adam Coiff** (coiffeur-barbier) - Grande Rue
- > **Au Vide Grenier** (locations d'espaces de vente) - Rue Jean Monet, zone CAP Nord
- > **Cocotte** (restauration) - Rue Louis Guilloux, zone CAP Nord
- > **En Voiture les Simonnes !** (magasin de vêtements) - Grande Rue
- > **Go Market** (épicerie halal) - zone de Briangaud
- > **Karvez shop** (Concept store de cadeaux et de décoration) - Avenue Maréchal Foch,

- > **La Fromag'Eric** (fromagerie) - place Duchesse Anne
- > **le Ghazal** (restauration rapide de spécialités orientales) - Rue Notre-Dame
- > **Le Petit Joaillier** (bijouterie-joaillerie) - Place Duchesse Anne
- > **Lixcia** (magasin de vêtements) - Place Duchesse Anne
- > **Mlle Cabestan** (magasin de vêtements) - Grande Rue
- > **Superstore** (magasin de vêtements) Avenue Jean-Baptiste Lelièvre, zone Cap Nord

## Et les commerces qui se sont refait une beauté :

- > **AXA (2021)** - place Duchesse Anne

## Une nouvelle cellule commerciale en 2022

Les travaux de rénovation de la cellule commerciale au 25 de la rue Victor Hugo ont démarré début octobre 2021 et seront achevés en février 2022. Pour rappel, la Ville de Redon a noué un partenariat avec un traiteur pour

une opération immobilière mixte habitat/commerce dans l'optique de réhabiliter l'immeuble vacant. Le but est double : permettre à la fois d'accueillir de nouveaux habitants dans le cœur de ville avec une offre de logements rénovés et réouvrir des cellules commerciales vides, notamment des commerces de bouche.

# CONFLUENCES 2030 : Premiers aménagements

La validation en décembre dernier du plan guide Confluences 2030 par les trois collectivités partenaires marque le démarrage d'études de conception d'opérations majeures !

Plusieurs d'entre elles conduites par la ville en partenariat avec REDON Agglomération se concentrent autour de la presqu'île du port et concernent plus particulièrement l'aménagement des espaces publics, conjugué à une stratégie sur les mobilités actives (ou les déplacements à pied et à vélo) dans une logique de connexion avec les autres quartiers.

Une nouvelle ville se dessine et avec elle des changements de pratique de mode de vie pour révéler « l'extra-ordinaire » de ce territoire et instaurer une relation renouvelée des habitants avec le fleuve et le canal !

Une nouvelle mission de conception pour la requalification des espaces publics a été confiée à l'équipe Grether qui accompagne les collectivités dans ce projet urbain d'ensemble depuis mai 2019.

# ESPACE PUBLIC DE LA PRESQU'ÎLE DU PORT



## Objectifs :

- > Révéler l'eau, les rives et les paysages
- > Concilier qualité de vie et risque d'inondation
- > Favoriser et sécuriser les mobilités douces

La presqu'île du port est un espace ouvert et attrayant entre la ville et les grands paysages de marais mais aussi un lieu fédérateur, de rencontres, de loisirs, de ressourcements et de multi-

ples pratiques (promenades, exercices sportifs, activités touristiques, pêche, spectacles, ...).

Dans la continuité de la passerelle du port, la promenade du quai Jean Bart et du quai Amiral de la Grandière constitue un aménagement majeur dont les travaux seront réalisés en 2022/2023 et qui se déclineront de la manière suivante :

- > réorganiser le stationnement pour libérer le bord à quai et ouvrir la vue sur le port
- > diminuer l'emprise de la voie tout en

permettant une circulation en double sens partagée avec les cycles (zone 30 ou 20),

- > rendre aux piétons le sud de la presqu'île et créer un vaste parvis devant le Ciné Manivel,



- > modifier le nivellement de la voie afin de retrouver un aménagement moins pentu offrant un premier niveau de protection contre les inondations,
- > maintenir des bordures de trottoirs côté façade

**Maîtrise d'ouvrage :**  
**Ville de Redon.**

# PASSERELLE DU PORT



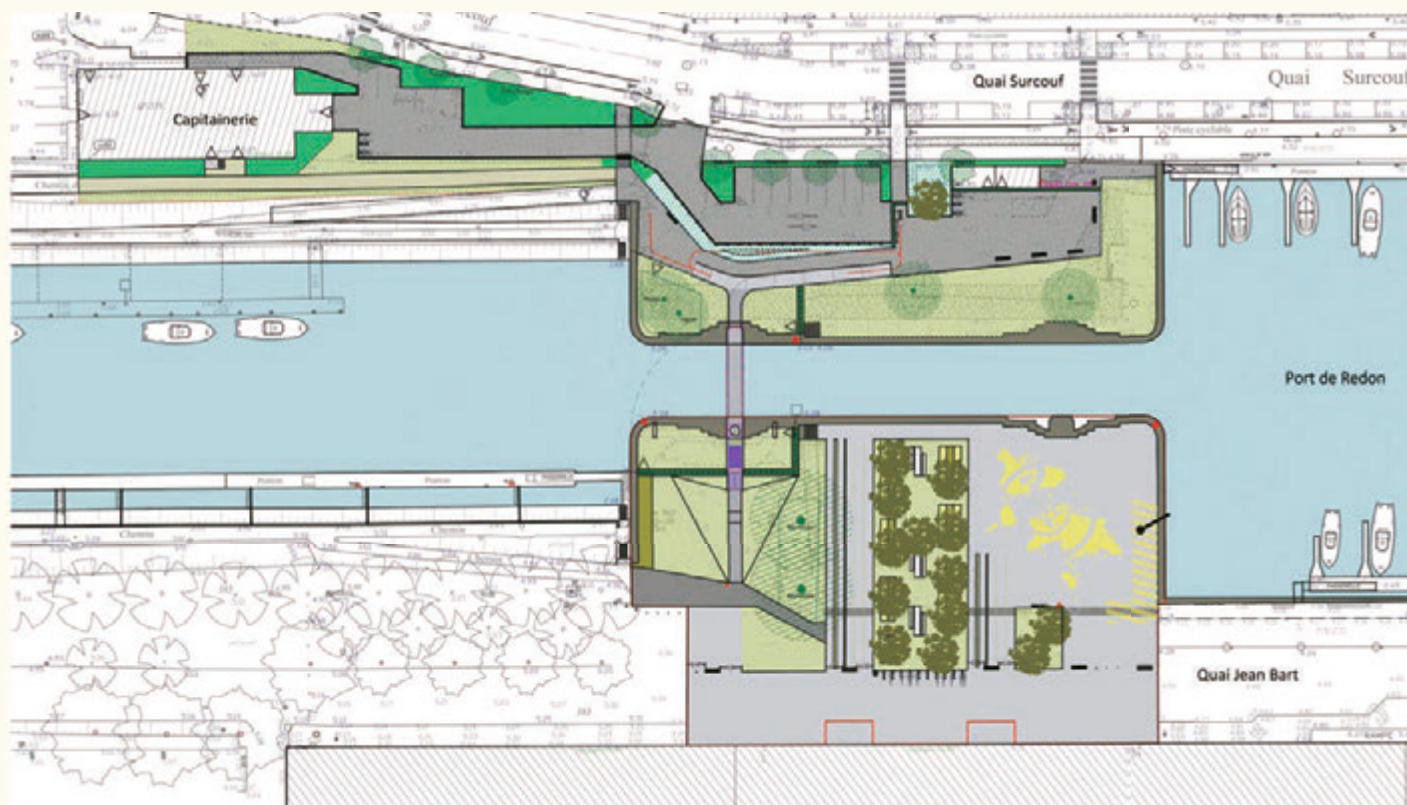
La réalisation de la passerelle du Port et le transfert de la Capitainerie quai Surcouf sont l'occasion d'ouvrir et de révéler de nouvelles continuités piétonnières et cyclables et d'inscrire le quai Jean Bart dans un parcours autour du bassin à flot.

À la livraison de la passerelle, les emprises associées quai Surcouf et quai

Jean Bart sont réaménagées, la priorité est donnée aux déplacements doux et usages portuaires. La vaste emprise à l'entrée du port sur le quai Jean Bart est l'objet d'un aménagement paysager et s'ouvre à des pratiques familiales, touristiques et récréatives, tels que les jardins comestibles, tables de pique-nique, jeux d'enfants...

Ces aménagements sont précurseurs, ils marquent la volonté de réinvestir progressivement les espaces publics de la presqu'île en retrouvant des qualités d'usage et de vie collective.

**Maîtrise d'ouvrage :**  
**Redon Agglomération**  
**Ville de Redon**



# LA FRICHE GARNIER



À la pointe de la presqu'île, les Halles Garnier constituent une emprise bâtie de 2 hectares dont la structure est aujourd'hui dans un état passablement dégradé. La situation exceptionnelle entre Port et Vilaine offre les conditions pour un projet singulier et ambitieux. Il s'agit avant tout de valoriser et qualifier les espaces publics en rives et d'étendre la grande esplanade. Côté Port, les Grandes Nefs sont réhabilitées et ouvertes à des programmes « publics », nef parapluie, serre du voyage (restauration), ou encore équipements.

Après démolition partielle, la partie centrale du site accueille des programmes d'activités au-dessus de socles « actifs ». En front de Vilaine, ce sont des programmes résidentiels qui sont implantés, ils bénéficient de la vue sur le fleuve et les marais.

Par cette démarche, l'ambition est d'ouvrir et élargir le centre-ville pour constituer un cœur d'agglomération à l'échelle des quartiers portuaires et retrouver ainsi un lien fort et sensible avec le bassin à flot et les berges de la Vilaine. Lauréat du Fonds Friches, la reconversion des Halles Garnier est soutenue notamment par le Ministère de la Transition écologique.

La première phase de déconstruction & de démolition et les premiers aménagements devront être achevés en Juillet 2024.

**Maîtrise d'ouvrage : Ville de Redon**

## L'histoire de la friche

De par son échelle et sa situation très stratégique, la friche Garnier constitue un projet dans le projet. Le poids symbolique des anciennes usines Garnier est à voir comme un levier pour le projet urbain.

L'histoire industrielle du site débute au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sur l'initiative de JM Garnier, convaincu que la position stratégique de Redon, positionnée sur les voies d'eau et desservie par le chemin de fer, constitue un atout pour le développement de son activité de construction de machines agricoles.

Jusqu'au début des années 70, le site va connaître de multiples évolutions pour adapter le cycle industriel à la production. Suivant les époques,

l'usine intégrera notamment une scierie et une fonderie, ainsi qu'un ensemble d'ateliers.

D'environ 200 ouvriers au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'entreprise comptera jusqu'à près de 750 ouvriers au début des années 60, auxquels s'ajoutent les 300 ouvriers de la fonderie. Chaque famille a un proche ayant travaillé aux usines Garnier.

La crise économique et l'absence d'investissement dans l'outil de production conduiront l'entreprise à décliner tout au long des années 70 jusqu'au dépôt de bilan à l'été 1979. Les années 80 verront la tentative d'installation d'une nouvelle activité industrielle (JP4 la société Car System) qui se solde par un échec (3 dépôts de bilan en 9 ans d'activité).



**Les friches Stef et Garnier constituent le plus fort potentiel de transformation urbaine en raison de leur situation géographique, leur échelle et leur caractère symbolique fort.**

# UN PROJET EN DIALOGUE AVEC LES HABITANTS

Le projet se poursuit en dialogue avec les habitants et la société civile en multipliant les formes de la concertation tout au long de l'année.

Dans ce dispositif, la Maison Confluences, installée dans la maison éclésières 12 rue de l'Union, joue un rôle majeur comme lieu d'échanges et de rencontres permanent : elle assure, symboliquement, le rôle de « passerelle » entre les politiques publiques et les habitants. C'est aussi un espace mis à disposition gratuitement à tous ceux qui portent collectivement des initiatives et projets qui s'inscrivent dans la dynamique du projet d'ensemble.



L'exposition du plan guide et des opérations engagées, installée depuis la mi juillet, a accueilli 500 visiteurs jusqu'à la fin du mois d'août : habitants du quartiers ou du territoire, promeneurs ou touristes de passage. Encore visible tous les mercredis après-midi ou sur rendez-vous elle donne à comprendre ce projet majeur au cœur du territoire qui annonce la transformation de la ville en espaces urbains attractifs, requalifiés et mixtes.

**Exposition pour changer notre regard sur la ville, expérimentation d'une idée d'un concept ou simple réunion, la Maison est celle de tous ceux qui investissent le projet !**



## LA MOBILITÉ DOUCE

Du fait de sa centralité et de son attractivité en raison d'un large choix de services et d'équipements publics et privés, la ville de Redon accueille quotidiennement plus du double de sa population. La voiture occupe une place prépondérante dans ces déplacements (85%). Aussi, la volonté de Redon Agglomération et de la Ville de Redon est de transformer la pratique de "l'auto-solisme" vers des modes de déplacements plus responsables.

Le **schéma directeur vélo et cheminement doux** de la Ville de Redon s'inscrit dans cette volonté. Il vise à favoriser les mobilités douces pour rendre la ville centre accessible à tous, en améliorant les conditions des déplacements piétons et cycles tout en renforçant leur sécurité.

Le **schéma directeur vélo** a pour objectif de programmer dans la durée les actions en faveur des mobilités alternatives à la voiture. Il intègre la définition d'itinéraires structurants cycles et piétons, la pérennisation et la sécurisation des pistes cyclables de transition réalisées depuis quelques années, la réalisation de nouveaux itinéraires cyclables sécurisés et paysagers et la résorption de discontinuités. Il s'agit ainsi de relier dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, les zones d'emploi et d'habitat, les établissements d'enseignement et de formation, le pôle d'échange multimodal, les espaces sportifs et de préparer les connections avec les communes environnantes.



Les itinéraires structurants s'appuient sur les trames vertes et bleues, continuités paysagères des cours d'eaux, canaux, linéaires bocagers. 100 supports vélos sont à disposition des usagers au centre-ville.

Pour une meilleure prise en compte des usagers, la Ville de Redon et le collectif Mobilité Douce se rencontrent régulièrement afin d'identifier les situations à risque et les points d'amélioration du réseau cyclable existant.

### Quels sont les projets qui ont été réalisés en 2021 ?

L'année 2021 voit se concrétiser plusieurs chantiers importants par leur impact sur l'aménagement urbain et leur intérêt pour l'utilisateur

- La livraison de nouvelles pistes cyclables sécurisées (environ 1km), rue de la Barre et avenue Jean Baptiste Lelièvre
- La sécurisation vélo et piéton de la traversée d'un axe routier au trafic dense par la création d'un plateau ralentisseur et la limitation de la vitesse à 30 km/h de la rue de la Barre
- La résorption de discontinuités de

liaisons douces : liaison Château Buard, liaison vallée du Thuet – Bocudon, prolongement des voies douces de la ZAC Chatel Haut Patis.

- L'installation de trois abris vélos sécurisés (en convention avec Redon Agglomération qui fournit les équipements)

Une attention particulière est portée à la végétalisation, source d'embellissement et de qualité du cadre de vie.

La Ville entend poursuivre ses efforts pour les années à venir. Avec en 2022 :

- La construction d'un parc à vélos sécurisé gare sud et un abri gare nord (programme des petites architectures) dans

le cadre de la fin des travaux du Pôle d'Échange Multimodal.

- La sécurisation des vélos et piétons (à proximité des écoles et lycées, avenue Gaston Sébilleau pour 2 carrefours)

- La résorption de discontinuités (Liaison Thuet Sud au Chemin de la Barre par exemple).

Par ailleurs, les aménagements urbains de Confluences 2030 qui démarrent dès cette année, auront notamment pour finalité d'améliorer les conditions de déplacement des piétons, des per-

sonnes à mobilité réduite (PMR) et des cycles en leur affectant des emprises plus importantes, plus confortables.

- Aménagement des quais du port pour les piétons et PMR, pour offrir une balade piétonne sur le port de 4 mètres de largeur.
- Réalisation d'ouvrages dédiés aux modes actifs, une nouvelle passerelle sur le port, une passerelle de franchissement de la Vilaine Redon-Saint Nicolas.
- Aménagement des atterrissages des passerelles pour assurer les conti-



19 kms de bandes cyclables  
3,5 kms de pistes cyclables  
15,5 kms de halage et chemins ruraux exploitables

nités douces intégrant les accessibilités PMR.

Au-delà de la mise en action du schéma directeur vélo, un programme de pacification du trafic est aussi mené. Des mesures de réduction de la vitesse, de réorganisation des sens de circulation, d'aménagements de voirie, accompagnent la politique en faveur des mobilités douces.

**Le partage de l'espace public et la pacification de l'usage de la voiture participent ainsi d'un même objectif.**

# DEUX NOUVELLES RÉCOMPENSES EN FAVEUR DE LA POLITIQUE SPORTIVE DE LA VILLE



## Le trophée des territoires

En avril dernier, la Ville de Redon candidait aux Trophées Sports & Management proposés par la société TPS Conseil, et plus particulièrement dans la catégorie territoire.

Ces trophées, créés en 2013, ont pour but de valoriser les initiatives sportives déployées sur les territoires par les sportifs ou encore au sein des entreprises.

Depuis 2015, une démarche autour du sport a été engagée sur le territoire, en collaboration directe avec l'Office Municipal des Sports. Dans le cadre de la découverte sportive pour les scolaires, la ville de Redon initie en

collaboration avec l'Office Municipal des Sports, depuis une quinzaine d'années des modules sportifs à destination des scolaires du premier degré. C'est ce projet qui a été choisi pour concourir aux Trophées Sport & Management et qui a permis à la Ville le 29 septembre, d'être la lauréate du Trophée des Territoires.



Les modules sportifs consistent à proposer aux scolaires des écoles publiques et privées du premier degré un temps d'activité physique et sportive encadré par les associations sportives locales. L'objectif étant de créer un partenariat entre les écoles et les associations sportives sur un temps d'EPS préétabli au sein de

l'établissement scolaire ou en dehors en fonction des besoins de l'activité.

Ces modules se déroulent sur un trimestre scolaire et représentent 10 heures de pratiques sportives dont 4 heures encadrées par l'enseignant(e). En 2020, 62 modules ont bénéficié à 670 élèves et 372 heures de pratique

ont été assurées par les éducateurs des associations sportives. Près de 20 activités physiques et sportives différentes sont proposées aux écoles. En parallèle de l'action éducative recherchée par ce dispositif, il s'agit de soutenir l'emploi des éducateurs dans les associations sportives du territoire, en pérennisant leur emploi dans les clubs.

L'obtention de ce Trophée le 29 septembre dernier, récompense l'ensemble des actions sportives entreprises depuis maintenant près de 5 ans. Au-delà de l'action propre des modules, c'est aussi le projet sportif municipal dans sa globalité qui a été récompensé à travers l'obtention de ce trophée national des territoires. Il accorde un accompagnement par la société TPS Conseil spécialisée en management et stratégie sportive pour une durée d'un an.

## Label « Ville Active et sportive » : un laurier supplémentaire

Créé en 2016, ce label décerné par le Ministère des Sports récompense les villes qui proposent une offre d'activités sportives diversifiées, des infrastructures de qualité et qui mettent en place une véritable politique de promotion de l'activité physique.

La Ville de Redon avait déjà obtenu 2 lauriers en 2019, et elle vient d'en obtenir un 3<sup>e</sup>. 152 villes ont été labellisées en 2021 sur le territoire national, et 24 villes ont obtenu un 3<sup>e</sup> laurier (Toulon, Toulouse, Caen, Reims, Pornic...). Ce dernier correspond au fait que la Ville gère et utilise aussi un parc d'équipements sportifs, sites et espaces de nature, en adéquation avec l'offre de pratique sportive proposée en plus de proposer une offre émergente et innovante de pratiques sportives, d'actions de citoyenneté, tout en tenant compte des spécificités du territoire.

**La cérémonie de remise des prix a eu lieu le jeudi 26 août 2021 à Brest.**

# VOYAGE AU ROYAUME DE



**Dimanche 19 décembre à partir de 15h**

**Cheval par la Cie Paris Bénarès**

Cheval, haut de ses 4 mètres danse fièrement avec sa complice. Ils jouent, s'observent et se défient. Leurs regards trahissent leurs émotions.

**Les factrices de Noël**

Lou et Ly, factrices attirées du père



Noël, chevauchent leur vélofière à travers le monde. Leur mission, faire parvenir au patron les souhaits des enfants...

Le Père Noël a choisi cette date pour s'arrêter à Redon, à partir de 14 h, devant l'Hôtel de ville. Ce dernier déambulera dans les rues avant de rejoindre son chalet de Noël Place du Parlement pour une séance photos.

Mais aussi de nombreuses autres surprises à découvrir du 11 au 24 décembre : fanfare, concerts, spectacles, jeux, ateliers créatifs, manège, chants de Noël... sans oublier les traditionnels marchés de Noël qui se dérouleront les 12 et 19 décembre de 10 h à 19 h, sous les halles.

**Programme complet disponible sur [www.redon.bzh](http://www.redon.bzh).**

*Programme sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire - port du masque obligatoire.*

Il existe un univers dont nous ignorons tout. Un royaume composé de trois contrées, peuplé de lutins et fanfarons farceurs, de géants mystérieux et de chaussettes magiques. Cette année, aventurez-vous dans la brèche qui s'est ouverte dans le centre-ville de Redon et pénétrez dans "**Les mondes de l'Avent**". Rendez visite à la riquiquinissime reine de Gentimarmaille, engouffrez-vous dans le royaume de Grobonpapa et si vous l'osez, venez rencontrer le Père Fouettard dans Vilain garnement. Lever le Rideau et la Ville de Redon vous proposent des animations hautes en couleur pour un Noël brillant, ludique, spectaculaire et familial.... Un voyage en compagnie de Gulliver, Tim Burton et Lewis Carroll. Pour les impatients, voici quelques temps forts qui vous attendent :

**Samedi 11 décembre à partir de 15h**

**Cocoquelicot**



Une déambulation chorégraphique loufoque et festive qui égaye les âmes des spectateurs.

**Dimanche 12 décembre à partir de 15h**

**L'homme à trois têtes par la Cie De-main on change tout**



Une marionnette géante débarque dans les rues. Tout en poésie et finesse, ses compagnons la guident vers le public pour une rencontre entre deux mondes.

**Les Frappovitch**



Ces dandys décalés et intemporels, parfois farceurs sur le pavé, invitent le public à vivre une épopée musicale et chorégraphique, percussive et malicieuse.

# L'AVENT - NOËL À REDON

## Un projet coopératif historique

Spécialisés dans l'artisanat culturel et artistique sur mesure, les ateliers Lever le Rideau ont participé dès leur création à l'animation du centre-ville de Redon à Noël, grâce aux projets Calendrier de l'Avent et Station des 5000 (cm).

Cette année encore, l'équipe de ce chantier d'insertion se voit confier la mise en décor et l'animation du « Voyage au royaume de l'Avent ».

Une vingtaine de professionnels travaille sur ce projet tout au long du dernier trimestre afin d'offrir au public des animations et décors de qualité. Tous les métiers sont ainsi sollicités : décoration, menuiserie, métallerie, couture, infographie, scénographie... Tout est conçu au cœur des ateliers situés rue Jacques Prado à Redon. Le travail de Lever le Rideau ne s'arrête pas là, puisque les salariés deviennent ensuite, le temps de quelques semaines, des animateurs en contact avec le public pour animer les lieux.

Une coopération étroite avec les services techniques facilite la transformation du centre-ville de Redon. La



Direction Vie patrimoniale et culturelle se charge de la programmation complémentaire. Les seules exigences imposées : convivialité et humour !

Pour cette structure locale, c'est d'abord une occasion formidable de nouer un

partenariat solide avec la Ville de Redon. C'est aussi l'opportunité de transmettre les valeurs du chantier pendant cet événement : tisser du lien entre les publics et rendre accessible à tous des activités ludiques et des animations culturelles.

## La restauration du chaland Condorcet séduit les mécènes

Le 28 septembre dernier, la Ville de Redon recevait le Club des mécènes de la Fondation du patrimoine. Ce dernier venait remettre à la municipalité un chèque de 10 000 euros pour soutenir le projet de restauration de Condorcet. Ce chaland nantais fait actuellement l'objet d'une transformation. Après une restauration extérieure en 2020 (peinture et métallerie) lui offrant une seconde jeunesse, c'est désormais son agencement intérieur qui est à l'étude en lien avec la DRAC et le Département. À terme, Condorcet doit devenir un lieu de culture et de patrimoine de premier ordre. Tel un emblème de la ville, Condorcet pourra participer à des rassemblements fluviaux le long des voies d'eau mais aussi répondre à des besoins d'acteurs locaux en bord de quais redonnais.

**La Municipalité remercie chaleureusement ces mécènes pour leur soutien.**



# PARTICIPATION CITOYENNE ? ENCORE UN EFFORT !

## Une Maison des Fête pour tous ?!



À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore comment se nommera la future Maison des Fêtes de Redon. Citoyens de Redon, nous avons pu proposer des noms : un engagement de la majorité à souligner. Mais, nous ne vous cachons pas notre déception sur les modalités d'élaboration du projet de cet espace, tant sur le plan technique que sur les plans financiers et fonctionnels. Pour une infrastructure dont le coût pour la collectivité dépassera sans doute les 5 millions d'euros, une consultation plus large des acteurs concernés par sa future utilisation nous semblait nécessaire. Véritable Maison pour Tous, nous aurions souhaité que les habitants qui vivent à proximité puissent participer au projet. Il n'en est rien. Nous aurions aimé qu'un projet pluridirectionnel, culturel, social, éducatif, sanitaire... soit élaboré en amont de cette construction. Il n'en est rien. Une Maison des Fêtes n'est pas un but en soi (à amortir maintenant) mais un moyen parmi d'autres de réunir les personnes, de créer du lien entre les générations, de mettre en évidence les atouts humains de notre territoire. Certaines décisions laissent présager que le nouvel équipement sera moins accessible que le précédent : tarifs élevés de location, usage des cuisines réservé aux traiteurs professionnels, mise-à-disposition de la salle à des sociétés de production de spectacles... Le nom de la Maison des Fêtes est désormais choisi, espérons que son accès sera possible pour tous et qu'elle nous rassemblera quelques soient nos budgets et ne sera pas source de nouvelles inégalités.

### Mobilités : et si l'on demandait l'avis des usagers ?

Par nos déplacements quotidiens, nous utilisons tous les équipements routiers de la Ville. Que nous soyons piétons, cyclistes, conducteurs motorisés, nous souhaitons être concertés pour les projets d'aménagement de nos quartiers respectifs, dont nous connaissons, en partie, les habitudes de fréquentation. Nous aimerions faire connaître à l'équipe majoritaire vos souhaits et besoins de participer à l'élaboration des plans futurs (une piste cyclable, un chemin de randonnée, un trottoir, un éclairage, ...). Les citoyens de Redon ont de réelles connaissances des usages, qui permettraient de travailler en collaboration pour penser les « équipements routiers » sécurisés, intelligents et durables et d'éviter des constructions non-optimales et parfois dangereuses. C'est du moins ainsi que nous comprenons l'engagement électoral du Maire à plus de « démocratie de proximité ».



Mobilités : une signalétique sécurisante ?

### Plus de transparence, d'enquête et de consultation sur le dossier de l'Hôpital !

L'emplacement du futur bâtiment principal de l'hôpital de Redon sera lui aussi décidé très prochainement. Nous avons demandé à l'équipe majoritaire la mise en place d'une commission municipale spéciale pour discuter du choix définitif. Nous souhaitons vivement que les usagers et tous les professionnels du site soient consultés compte-tenu de leur expertise sur le fonctionnement de l'infrastructure. Nous regrettons d'avoir dû réclamer à plusieurs reprises les rapports techniques dont nous avons pourtant voté le budget et nous constatons malheureusement qu'ils ne sont pas suffisamment complets pour prendre une décision pleinement éclairée. Le scénario d'une localisation à Bellevue est visiblement privilégié par les élus qui dirigent l'Agglomération et la mairie de Redon. Or, deux données fondamentales sont encore manquantes: l'évaluation des coûts des déplacements entre sites, les modalités du fonctionnement du futur hôpital et l'analyse à plus long terme des conséquences de l'éloignement de ce bâtiment central des autres services.

Souhaitons que l'année 2022 soit plus juste, plus démocratique et permette que chacun se sente écouté, respecté et que le travail collectif de tous permette que chacun s'épanouisse à Redon !

### Bonne année 2022 !

#### Les élus Redon-Demain :

Loïc L'Haridon, Edith Jacot, Thomas Maréchal, Martine Evain, Catherine Vadureau et Gildas Bregain.

#### Nous contacter :

l.haridon@mairie-redon.fr  
e.jacot@mairie-redon.fr  
t.marechal@mairie-redon.fr  
m.evain@mairie-redon.fr  
c.vadureau@mairie-redon.fr  
g.bregain@mairie-redon.fr

# Le 7, Conservatoire présente ses INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

2021-2022



## Qui ?

Marie Hervieux, Fabien Gillé, Stéphanie Gillé, Jérôme Cassin, Marie Mansion et Camille Bart sont musiciens pédagogues titulaires du Diplôme Universitaire du Musicien Intervenant.

Agents de REDON Agglomération, ils travaillent en milieu scolaire et donnent des cours au 7, Conservatoire.

## Combien ?

6 musiciens intervenants œuvrent au développement de la culture musicale dans 28 communes de l'agglomération, 48 écoles élémentaires, 162 classes, 3500 élèves tous les ans !

## Quels objectifs ?

Collaboration avec l'enseignant de l'éducation nationale, le musicien intervenant :

- développe la sensibilité musicale ;
- offre une ouverture culturelle et artistique ;
- permet aux enfants d'explorer leur voix et leur corps comme instrument de musique.

Par les projets menés, les élèves peuvent valider les compétences musicales attendues par l'Éducation Nationale en cycles 2 et 3.

## Quel rôle ?

Les enseignants et les musiciens intervenants montent des projets musicaux en lien avec les programmes et la vie de l'école. Le musicien est une valeur ajoutée à ce que peut proposer un enseignant seul. Il apporte un répertoire de chants, des instruments de musique, une technique et un œil artistique.

## Qui finance ?

En Ille-et-Vilaine : REDON Agglomération et le département 35.  
En Loire-Atlantique et dans le Morbihan : REDON Agglomération et les communes bénéficiaires des actions.

Pour plus d'informations,  
02 99 71 11 99 - [conservatoire@redon-agglomeration.bzh](mailto:conservatoire@redon-agglomeration.bzh)

Le 7 Conservatoire, est un équipement culturel géré par REDON Agglomération  
7 Boulevard Bonne nouvelle  
35600 REDON



DU 11 AU 24 DÉCEMBRE.

# NOËL À REDON

"VOYAGE AU ROYAUME DE L'AVENT"

2021



**SPECTACLES / JEUX / ANIMATIONS**  
**MARCHÉS DE NOËL LES 12 & 19 DÉC.**

  
Lever le rideau

  
VILLE DE  
**Redon**  
TERRE D'ÉMOTIONS

  
Ille & Vilaine  
LE DÉPARTEMENT